



Palliative FLASH ©

Soins palliatifs au quotidien

Le bénévolat en soins palliatifs Partie 1 – Cadre formel

1. Les bénévoles en soins palliatifs doivent-ils(elles) être au bénéfice d'une formation ?
 - a. Oui
 - b. S'il-elle le souhaite
 - c. Non

2. Est-ce que toute personne pourrait faire du bénévolat ?
 - a. Oui, à certaines conditions
 - b. Non

3. Quelles sont les dimensions des compétences attendues de la part des bénévoles ?
 - a. Savoir
 - b. Savoir être
 - c. Savoir faire
 - d. Savoir devenir
 - e. Toutes ces dimensions, selon le type de bénévolat

Qui peut faire appel aux bénévoles ?

La sollicitation des bénévoles peut provenir des patients, des proches ou des professionnels.

Si l'intervention des bénévoles en soins palliatifs occupe une place bien définie, dans la réalité du terrain leur rôle, tel que défini préalablement, s'avère plus flou et des ajustements sont nécessaires afin que les bénévoles trouvent une place confortable dans l'accompagnement des patients et de leurs proches (Papadaniel, 2010).

L'objectif commun des professionnels et des bénévoles étant le confort et le bien-être du patient, il est important que l'apport des bénévoles soit connu et reconnu à sa juste valeur, soit une ressource bienvenue et précieuse pour les patients, surtout lorsque la charge de travail des professionnels ne permet plus de disposer de temps pour la parole, le partage du vécu des patients et/ou de la présence.

[Lien brochure palliative vaud](#)

Références :

Office fédéral de la santé publique (OFSP), (août 2014) **Le bénévolat formel dans les soins palliatifs**
 Sylvette Delaloye, (2007), **Des bénévoles d'accompagnement dans des unités de soins aigus**. Palliative CH N2
 Yannis Papadaniel (2010) **Accompagnement en fin de vie et solidarité, Quelques pistes de réflexions autour du bénévolat dans les soins palliatifs**, CAIRN. INFO

Rédigé par
Daniela Neves HUG et Laetitia Probst - Barroso palliative vaud
 Relecteurs : Prof. GD Borasio, Thérèse Puig

Comité de rédaction :
 Prof. GD Borasio, Service soins palliatifs CHUV
 G. Bhenaghel Service soins palliatifs CHUV
 F. Diawara, Hôpital du Valais
 Y. Gremion, EMSP Voltigo, Fribourg
 F. Lurati-Ruiz, EMSP RSHL
 D. Neves, Hôpitaux universitaires Genève
 J. Pralong, Fondation Rive-Neuve
 T. Puig, Home Mon Repos, La Neuveville
 C. Schmidhauser, palliative vaud
 G. Spring, Aumônerie CHUV

1. Réponses Quiz p 1 :

1. a
2. a
3. e

Informations et ressources en soins palliatifs pour les différents cantons romands

VAUD : <http://www.palliativevaud.ch>
 GENEVE : <http://www.palliativegeneve.ch/>
 FRIBOURG : <http://www.palliative-fr.ch/fr>
 VALAIS : <http://www.palliative-vs.ch/>
 Arc Jurassien (BE JU NE) : <http://www.palliativebejune.ch/accueil/>

Veuillez plier le long de cette ligne

palliative vaud

E-mail coordination : corinne.schmidhauser@palliativevaud.ch

Les Palliative Flash sont accessibles sur : <http://www.palliativevaud.ch/professionnels/documentation>

Le bénévolat en soins palliatifs

Partie 1 – Cadre formel

Dans le cadre de la stratégie nationale en matière de soins palliatifs (2010), une réflexion a été menée quant au bénévolat formel. Considéré comme un pilier des soins palliatifs, le bénévolat a fait l'objet de recommandations visant à encourager sa pratique et son ancrage durable dans les structures de soins (OFSP, 2014).

Afin de mieux faire connaître les prestations des bénévoles, de coordonner l'offre et la demande et d'organiser des interventions de qualité, un cadre formel du bénévolat a été défini. Il comprend :

- **un service d'information et de conseil** au niveau cantonal ou régional, dont le rôle est de sensibiliser et informer la population et les professionnels sur les offres de bénévolat en soins palliatifs.
- **un service professionnel d'encadrement du bénévolat** qui doit assurer l'adéquation entre les besoins des patients et les compétences des bénévoles. Le recrutement, le suivi, la formation de base et continue, ainsi que la supervision des bénévoles font partie des activités d'encadrement des bénévoles, tout comme des actions visant la valorisation et la reconnaissance de l'engagement bénévole.
- **des bénévoles qui proposent écoute et soutien aux patients, ainsi qu'à leurs proches.** L'intervention des bénévoles ne doit pas se substituer à celle des professionnels, mais en être complémentaire. Ainsi, il est important que le rôle et les limites des bénévoles soient clairement définis. Par ailleurs, les bénévoles doivent échanger des informations avec les soignants afin que leur intervention soit en adéquation avec l'état du patient.

Profil des bénévoles

Venant d'horizons professionnels et sociaux très divers, les bénévoles en soins palliatifs ont des compétences-clés de nature sociale et relationnelle : discrétion, humilité, neutralité, empathie et respect. Leur engagement dans le bénévolat en soins palliatifs est une démarche individuelle, mûrement réfléchie et librement choisie, motivée souvent par l'intérêt pour l'humain et son histoire, ainsi que le souhait de donner un sens à la vie.

Veillez plier le long de cette ligne

Activités des bénévoles

L'activité principale des bénévoles consiste à accompagner les patients et les proches par leur présence, leur écoute et leur soutien, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie.

Les bénévoles peuvent aussi prendre ponctuellement le relais de la famille pour lui permettre de se ressourcer, notamment lorsque la personne malade réside à domicile.

Dans leur accompagnement, les bénévoles doivent respecter les convictions religieuses, philosophiques, morales et politiques des patients et s'abstenir d'imposer leur manière de voir et leurs croyances. Ils (elles) sont soumis au secret de fonction et ce, même après la cessation du bénévolat.

Si l'activité de bénévolat est non rémunérée, elle est effectuée avec sérieux et procure aux bénévoles de la satisfaction par son caractère privilégié et gratifiant.

Formation de base

Les différents partenaires engageants des bénévoles doivent s'assurer qu'ils (elles) possèdent les compétences attendues pour l'intervention demandée.

Pour ce faire, une formation de base est recommandée, voire obligatoire dans certains cantons. Cette dernière permet aux personnes engagées bénévolement d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine des soins palliatifs afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes gravement malades en institution de soins, en lieux de vie ou à domicile. Par exemple, dans le canton de Vaud, la formation de base est composée de huit journées réparties sur neuf mois.

La supervision

Durant leur activité, les bénévoles bénéficient de séances de supervision qui offrent un espace de parole permettant de partager le vécu affectif, parfois lourd, engendré par les situations rencontrées. La supervision permet aussi de réfléchir en groupe aux moyens qui permettent de maintenir la distance adéquate dans les situations d'accompagnement difficile.

Formation continue

De plus, une offre de formation continue est proposée aux bénévoles en activité dans le but de leur apporter des éléments théoriques et des outils nécessaires à l'accompagnement des patients et des proches.

Elle peut prendre la forme d'analyse de pratique, de conférences diverses ou de journées plénières.